

9 millions de personnes
vivent avec moins de
1000 euros par mois

CONTACT

ACTU

ORDONNANCES

la CGT

n'en a pas fini...



Les ordonnances sur le Code du travail viennent d'être ratifiées. La réglementation du travail serait-elle un frein à l'embauche ? Selon l'OCDE, l'OIT et la Banque mondiale, il n'y a « aucune causalité entre le taux de chômage et le Code du travail ». Le dogme de la baisse du pseudo « coût du travail » n'a fait qu'installer le chômage de masse, la précarité et a fait exploser la pauvreté...

SOMMAIRE

p.2-3 Société : Se donner les moyens du progrès social

p.4-5 Travail : Vers la fin de la précarité

p.6-8 Emploi : Industrie, service public, c'est capital !



SOCIÉTÉ

Interview de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT

Se donner les moyens du progrès social

La CGT, un syndicat qui agit au quotidien avec les salariés, mais qui est aussi porteur de transformations sociales ?

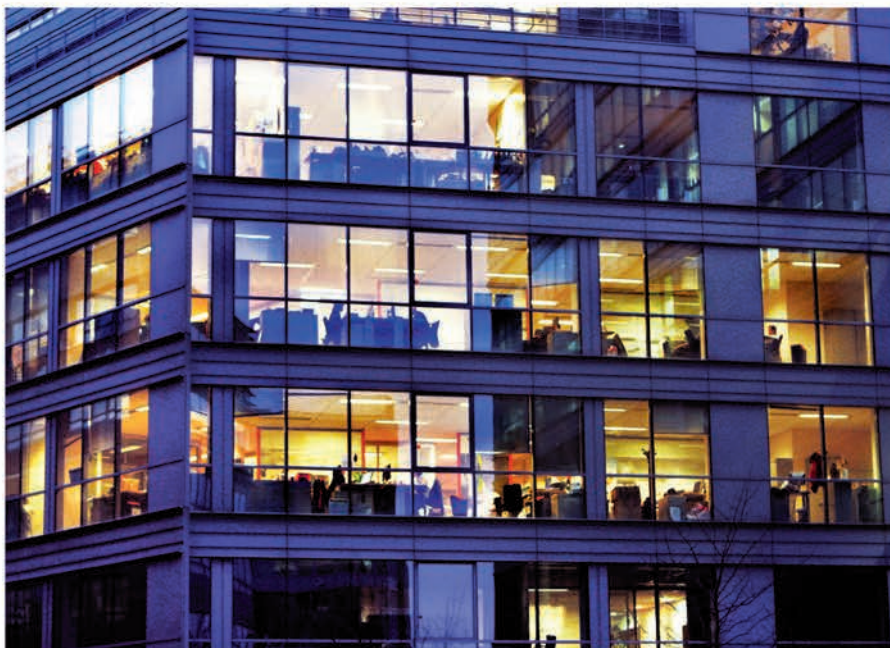
Philippe Martinez : La CGT n'est pas pour le statu quo. Nous considérons que la situation actuelle réservée aux salariés n'est pas satisfaisante. Nous militons pour une transformation concrète du quotidien des salariés, des privés d'emplois et des retraités...et au-delà, nous militons à l'échelle de la société, afin de la faire évoluer. Nous sommes donc en effet porteurs d'un projet de société qui passent par la conquête de droits nouveaux, par de meilleures protections notamment de protections sociales, par l'exigence de salaires décents ou par l'ambition de réduire le temps de travail. Autant de propositions concrètes pour améliorer la situation des travailleurs avec comme objectif premier : permettre à tous ceux qui n'en ont pas d'avoir un travail qui leur permet de vivre dignement.

Et pourtant, la CGT est très souvent perçue comme une organisation qui dit « non » !

Philippe Martinez : Ceux qui détiennent le pouvoir, dans l'entreprise ou au gouvernement, essayent de cantonner la CGT dans un rôle de contestation. Ce qui évidemment leur permet d'éviter de débattre sur des propositions alternatives, à leur propre choix de société. On essaye de nous dire : il n'y a qu'une seule route, et pas d'autres choix possibles. Ça évite de poser le débat sur leurs responsabilités. Ensuite, on a une responsabilité interne. Proposer des alternatives, ce n'est pas évident. Il est toujours plus facile de contester que de proposer. Les militants de la CGT ont besoin de mettre plus souvent en avant les propositions que nous élaborons, plutôt que de seulement prendre la voie de la protestation.

En bref

« Les peuples européens ne peuvent plus être la variable d'ajustement d'un système au service de quelques privilégiés. Les Etats doivent instaurer un véritable socle de droits sociaux pour tous. »
Confédération européenne des syndicats au Sommet social européen. Göteborg 2017



Un des projets phares de la CGT pour vivre mieux demain est le Nouveau statut du travail salarié. De quoi s'agit-il ?

Philippe Martinez : Le projet que l'on a intitulé « Nouveau statut du travail salarié » accompagné d'une « Sécurité sociale professionnelle », c'est l'idée d'avoir des droits individuels tout au long de son parcours professionnel et transposables d'une entreprise à l'autre. Des droits qui permettent de conjuguer, comme cela peut se

Plus de sécurité, c'est permettre de commencer à éradiquer la précarité. Je suis toujours scandalisé lorsque j'entends ce concept absolument horrible de « salariés pauvres ».

Photos © Bapoushoo



... Une égalité salariale entre les femmes et les hommes à l'horizon 2023 rapporterait 10 milliards d'euros pour les retraites en 2020.

SOCIÉTÉ

produire, des périodes d'activité et des périodes sans activité ou de chômage. Il s'agit véritablement d'une révolution du lien entre la personne et l'emploi. Sont concernés les droits à la formation, aux congés, à l'évolution de carrière... quels que soient les parcours professionnels.

Il est inadmissible aujourd'hui que quelqu'un ayant travaillé dix ans dans une entreprise et qui se fait licencier soit obligé de recommencer sa carrière à zéro, sans tenir compte de sa qualification et de son expérience. Il s'agit donc, encore une fois, d'un vrai projet révolutionnaire de relation au travail.

Un projet révolutionnaire et plus que jamais d'actualité ?

Philippe Martinez : Oui, d'abord parce qu'on a besoin plus que jamais de sécurité dans sa vie professionnelle et en même temps, les évolutions technologiques, les richesses créées dans le monde aujourd'hui permettent d'avoir plus de moyens pour sécuriser les parcours professionnels. C'est aussi un excellent moyen de lutter contre la pauvreté, contre la précarité et contre le chômage. Plus de sécurité, c'est permettre de commencer à éradiquer la précarité. La précarité qui est le hall d'entrée vers la pauvreté. Mais aussi de permettre de vivre dignement. Je suis toujours scandalisé lorsque j'entends ce concept absolument horrible de « salariés pauvres ».

Ce projet n'est-il pas utopique ?

Philippe Martinez : Pas du tout, car il est le symbole d'une société moderne. La modernité, ça n'est pas le retour en arrière. C'est pour cette raison qu'il faut redonner un vrai sens au mot réforme. La réforme est pensée pour améliorer une situation. Une société qui évolue est une société qui fait en sorte que les richesses que créent la majorité des citoyens, à l'échelle de la planète, soient mieux partagées et que ce soit aussi ceux qui produisent qui en bénéficient.

Pour faire évoluer la société, gagner des nouveaux droits, n'y a-t-il pas nécessité pour la CGT de gonfler ses effectifs afin de peser plus et mieux ? Que dire à celles et ceux qui seraient tentés par une adhésion ?

Philippe Martinez : Il faut considérer que la CGT est ouverte à tout le monde, il n'y a pas de critères de sélection à l'entrée pour adhérer ! Pas de critères politiques, de critères de statuts professionnels... Et dans un monde où la liberté d'expression est de plus en plus menacée, le lien social de plus en plus restreint, la CGT est un endroit où on peut parler librement, où on peut exprimer ses opinions et les confronter avec d'autres. Un endroit où on peut parler de ses problèmes personnels pour essayer de trouver des solutions collectives. ●

En bref

« Tant que ce sont les Etats membres qui définissent les budgets disponibles pour la protection sociale et tant qu'il n'y aura pas de socle européen commun qui donne des droits aux citoyens européens, les inégalités perdureront. » Cristina Facia-ben, CCOO Espagne

En bref

Novembre 2017. Débrayage à Souriau (72) entreprise spécialisée dans les technologies de connexion. Les salariés obtiennent 2,5 % d'augmentation. 40 d'entre eux se syndiquent à la CGT...

La CGT fait des propositions pour combattre les discriminations.
Photo © Bapoushoo

La moitié des salariés sont des femmes

L'actualité bouscule souvent nos certitudes... c'est une nouvelle fois le cas. La réalité de la violence faite aux femmes explose au grand jour. La parole se libère. Des mots qui racontent la même histoire... que, peut-être, certains croyaient derrière nous.

Il aura fallu ce coup de projecteur pour prendre conscience que les violences faites aux femmes sont bien réelles. Les récentes mises en cause de responsables politiques ont profondément choqué, elles ne sont pourtant que la partie émergée de cette réalité. C'est dans le quotidien, particulièrement au travail, que la violence s'exprime le plus souvent (80 % des comportements ou attitudes sexistes et 25 % des agressions sexuelles ont lieu au travail). Une violence dont gouvernement, patronat et médias parlent moins. Les différences de rémunérations peuvent

aller jusqu'à 27 %... La précarité et le temps partiel frappent plus souvent les femmes (82 %), souvent assujetties à de fortes amplitudes horaires, le chômage les frappent bien plus que les hommes. Leurs carrières le plus souvent sont plafonnées, bloquées... et leurs retraites inférieures de 42 %.

La CGT fait des propositions pour combattre ces discriminations, notamment, la mise en place d'un système de sanctions lorsque des écarts de rémunération sont constatés. Aujourd'hui, seulement 0,1 % des entreprises sont sanctionnées alors que 59 % d'entre elles n'ont ni accord d'entreprise ni plan d'action. Mais aussi la limitation du temps partiel, une réduction du temps de travail à 32 heures pour une meilleure articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Il s'agit moins d'accompagner le salarié entre deux contrats de travail, que d'instaurer **une continuité de son parcours**, et cela quelle que soit la situation du salarié.

TRAVAIL

Nouveau statut du travail salarié

Un choc de sécurité... professionnel

Depuis quelques années, la CGT met en avant une proposition qui permettrait de sécuriser le parcours professionnel de chaque salarié. Des garanties qui constitueraient un socle de droits individuels et collectifs transférable et opposable à tout employeur.

Avec le « Nouveau statut du travail salarié » accompagné d'une « Sécurité sociale professionnelle », il s'agit d'obtenir une nouvelle garantie interprofessionnelle pour tous les salariés de toutes professions, dépendant d'un employeur ou de plusieurs, soit en même temps, soit de manière alternée au long de la vie professionnelle. Un socle de droits individuels garantis collectivement qui soit transférable d'une entreprise à l'autre et opposable à chaque employeur.

Chaque salarié pourrait ainsi se voir reconnu progressivement, dès son entrée dans la vie active, un certain nombre de droits que tout employeur serait tenu de respecter : droit au travail, au déroulement de carrière, à la promotion sociale, à la formation professionnelle continue, à la validation des acquis professionnels, à la protection sociale, à la retraite dès 60 ans à taux plein, droit de se réaliser pleinement dans son travail, d'en faire évoluer le contenu, de participer à décider de son sens. La perspective de voir naître ce nouveau statut du travail salarié et la mise en place d'une Sécurité sociale professionnelle offre la garantie à tous les salariés de ne plus passer par la case chômage. ●

En bref

Dans l'intérim, ce n'est plus tout à fait une utopie... Grâce à de nombreuses actions, la CGT a installé dans la branche professionnelle des sociétés d'intérim un certain nombre de droits, souvent attachés à la personne, et transférables quelle que soit l'entreprise. Des droits à la formation professionnelle, à la prévoyance, à la complémentaire santé, maintenus quelle que soit la situation en mission ou sans mission du salarié.



Gagner un droit à la formation tout au long de sa vie

La CGT porte des propositions ambitieuses pour construire un système de formation efficace répondant aux besoins du développement à la fois des personnes, des entreprises et du service public. Un système de formation qui accompagne les salariés... qui leur soit utile au moment clé de leur vie professionnelle mobilisable à tout moment dans un cadre garanti et financé collectivement. Le Congé individuel de formation (CIF) est le seul dispositif existant aujourd'hui qui constitue un vrai droit répondant à ces objectifs. Il doit être sauvegardé et renforcé.



LES CRÉATEURS DE RICHESSES,
C'EST NOUS !

RÉPARTIR
AUTREMENT,
ÇA C'EST
CAPITAL



Actif, en recherche d'emploi, en formation... Cette proposition conduit à porter un regard nouveau sur la notion de travailleur salarié.

TRAVAIL

Protection sociale

La Sécu, mon bien commun

Alors que l'assemblée vient à peine de ratifier les ordonnances concernant le Code du travail, un autre pilier de notre modèle social est dans le viseur du gouvernement : la Sécurité sociale.

Ce qui est en jeu, c'est le système de financement de la protection sociale. Aujourd'hui basé sur la solidarité - chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins - ce mode de fonctionnement serait remplacé par un système assurantiel privé. Dans ces conditions, le niveau d'accès au soin dépendrait alors de la capacité financière de chacun... Une logique qui vise à transférer la prise en charge de la protection sociale par les cotisations des entreprises sur les ménages.

Depuis des années, sous prétexte d'abaisser le « coût du travail » désigné comme responsable du chômage, les différents gouvernements ont fait le choix d'alléger les cotisations des entreprises, ce qui n'a absolument aucun effet sur l'emploi bien au contraire, et le chômage atteint des records.

La CGT propose de mettre un terme aux exonérations de cotisations, de stopper le processus de financiarisation pour maintenir l'assise du financement de la protection sociale sur ces cotisations.

Faire reculer le chômage reste le levier essentiel (lire ci-dessous Côté éco « Modifier le mode de calcul des cotisations patronales »).



Pénurie de beurre... et d'épinards

Mon salaire pour vivre, c'est capital !

Les salaires et pensions sont une des préoccupations majeures des Français. Ils sont au centre d'un affrontement idéologique mené par le patronat qui impose ses vues au gouvernement.

Le patronat et le gouvernement largement relayés par les media nous répètent à l'envi que « rémunérer le travail pénaliserait la compétitivité des entreprises », que notre modèle social est un handicap dans la guerre économique. Ils nous assènent cette pseudo « vérité » alors que les indicateurs économiques montrent que nos entreprises souffrent d'un manque d'investissement, d'une trop forte rémunération des actionnaires et d'une consommation en déclin, faute d'emplois et de salaires corrects. C'est cette même pensée

unique que les gouvernements et le patronat européen mettent en œuvre par tous les moyens dans le seul but de réduire ce qu'ils appellent le « coût du travail ».

Augmenter les salaires, c'est donner les moyens à chaque salarié de vivre mieux, de se loger mieux, de manger mieux, de se cultiver et de consommer. C'est offrir, du coup un plus grand débouché aux productions des entreprises. C'est améliorer les finances de la protection sociale (santé, retraite...). C'est faire le choix d'investir là où vivent les salariés et leur famille car il y a peu de chances que l'argent de nos salaires serve à la spéculation financière ou aille grossir le flot de l'évasion fiscale.

En bref

En Europe, Le syndicat belge FGTB revendique un smic horaire à 14 euros. Les syndicalistes allemands d'IG Metall revendiquent, quant à eux, une augmentation de 6% des salaires !

Augmenter les salaires, c'est faire le choix d'investir là où vivent les salariés et leur famille.

Photos © Bapoushoo

Côté éco

Modifier le mode de calcul des cotisations patronales

On nous le dit et le répète... la cause du chômage c'est le « coût du travail ». Nous aurions pu finir par y croire si les effets sur notre quotidien de cette affirmation n'avaient pas les résultats que l'on connaît.

Cette politique n'est absolument pas incitative, ni pour la création d'emplois ni pour l'investissement. Au contraire, depuis plus de 20 ans, le chômage ne cesse de progresser... nos revenus et nos conditions de vie se dégradent. Les milliards de cadeaux en exonération de cotisations sociales, offerts sans aucun contrôle aux entre-

prises, n'ont servi qu'à une chose : alimenter les dividendes des actionnaires et renforcer le système financier.

La CGT propose un nouveau mode de calcul fondé sur la modulation incitative des cotisations patronales tenant compte d'une part de la part des salaires dans les richesses créées et d'autre part, des comportements des entreprises en matière de créations d'emplois. Les entreprises qui créent des emplois, qui augmentent les salaires cotiseraient proportionnellement moins que celles qui en détruisent, se délocalisent et développent la précarité.



60 % des emplois créés en France sont à temps partiel, 25 % c'est le recul de l'emploi industriel en quinze ans, 60 % c'est la part des importations de produits industriels.

EMPLOI

Enrayer l'engrenage

A la reconquête de l'industrie!

Rien ne va plus, depuis trente ans, dans l'industrie française qui multiplie les délocalisations et externalisations, fermetures de sites, licenciements.

Pourtant, la France a besoin d'une industrie et des services publics forts pour répondre aux besoins fondamentaux de tous, qu'ils soient liés à l'alimentation, l'eau, l'énergie, les transports, l'éducation, la santé, le logement, la culture. Or, aujourd'hui, la France importe 60 % de ses besoins.

Elle en a besoin aussi pour assurer un développement économique équilibré des territoires, pour créer des emplois. D'ailleurs, partout en France dans les territoires, la CGT participe et impulse des mobilisations autour de projet de ré-industrialisation (voir encadré sur Argenteuil).

A quoi est due la désindustrialisation ?

La désindustrialisation est due à la délocalisation de la production dans des pays où les normes sociales et environnementales sont beaucoup moins élevées qu'en France. On va produire à bas coûts dans d'autres pays, en payant les salariés en deçà des salaires français. Le rapatriement se fait en cargo ou en bateau, avec tous les dégâts environnementaux que cela engendre... alors qu'une des urgences est la réduction des gaz à effet de serre.

Inverser la donne, c'est possible !

D'autres choix sont possibles, comme la relocalisation de la production et le développement des circuits courts, facteurs de protection de l'environnement.

L'industrie au service de la finance, c'est la logique actuelle. Invertissons-là ! Le système bancaire et

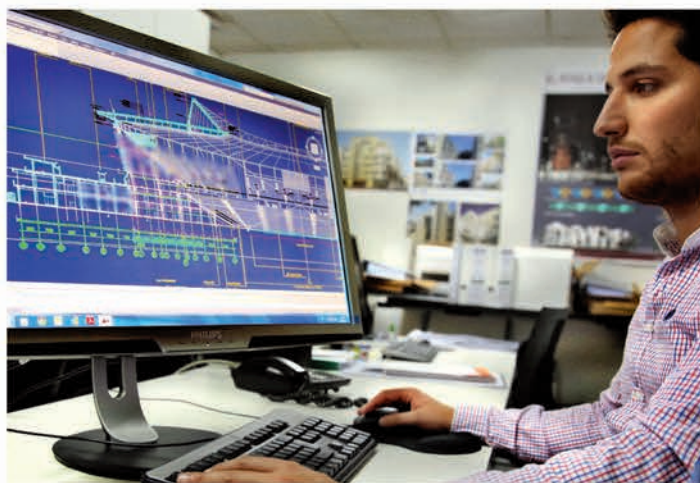
financier doit être au service du développement de l'industrie. Ceci nécessite de rompre avec les politiques actuelles, où le patronat bénéficie d'aides publiques et d'exonérations fiscales et sociales, inefficaces. Depuis trente ans, la finance a étranglé l'industrie: la part de dividendes dans la valeur ajoutée a été multipliée par 5 ! Inverser la donne,

cela passe par une réforme fiscale ambitieuse et un système bancaire et financier au service du développement industriel.

La CGT propose, notamment, la création d'un pôle financier public pour favoriser l'emploi et impulser un développement solidaire des territoires.

La CGT n'oppose pas vieille et nouvelle industrie

Prétendre développer une industrie du futur tout en laissant fermer les sites industriels les uns après les autres est une illusion. Il faut investir pour moderniser les usines et l'appareil productif et anticiper les mutations technologiques pour transformer les emplois, garder la maîtrise technologique des savoir-faire et des compétences, pour préserver l'environnement. ●



Investir pour moderniser l'appareil productif et anticiper les mutations technologiques pour garder la maîtrise technologique des savoir-faire et des compétences.

Photos © Bapoushoo

En bref

La CGT propose un droit au développement humain durable. Il permettrait de répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

A Argenteuil, une implantation d'usine est envisageable grâce à la CGT !

Face au risque de fermeture du site Dassault Aviation à Argenteuil (Val-d'Oise), la CGT a développé un projet alternatif d'implantation d'une nouvelle usine à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise).

Face à la menace d'un dépeçage pur et simple d'un site historique, les salariés ne se sont pas contentés de manifester, mais ont élaboré de nombreuses solutions alternatives. La plus pragmatique : la construction d'une nouvelle usine plus

moderne, mêlant production, mais aussi formation et recherche et développement (R&D), avec la création d'un campus Dassault adossé à une usine de production. La nouvelle usine proposée par la CGT pourrait employer jusqu'à 1000 personnes. Lors de son entrevue avec les syndicalistes porteurs du projet, le PDG a indiqué qu'il allait lancer une étude industrielle de faisabilité de la proposition CGT.

EMPLOI

Utile, proche et innovant

Service public : outil de solidarité et de développement

Au fil des privatisations et déréglementations, des baisses de budgets, les missions dont sont chargées les entreprises de service public se dégradent. Certaines disparaissent même ou sont transférées vers des opérateurs privés et tendent à devenir inaccessibles pour toujours plus d'usagers.

La raison d'être des services publics, c'est la satisfaction de l'intérêt général, la promotion des biens communs, le développement humain

durable et la recherche du progrès social. Il est garant de la cohésion sociale, de l'amélioration des conditions de vie ? Le service public est l'outil qui fait prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

« Pas d'industrie sans service public et pas de service public sans industrie » !

La CGT défend une conception du service public comme fondement d'une société démocratique et solidaire... garantissant la cohésion sociale en permettant un accès aux services et aux biens indispensables à une vie normale, pour tous, dans les meilleures conditions. L'organisation et la gestion des services publics doit sortir des logiques de marchés. Les services publics – et les salariés qui les mettent en œuvre – ne doivent plus répondre à des objectifs de courts termes, fixés au travers de critères financiers, et de rentabilité, mais sur la base de réponses aux besoins, de coopération et de qualité. ●



La CGT défend une conception du service public permettant un accès aux services et aux biens indispensables à une vie normale, pour tous, dans les meilleures conditions.

Photos © Bapoushoo

Côté éco

Un pôle financier public ?

La CGT propose la mise en place d'un pôle financier public. Il doit permettre d'imposer des choix axés sur la satisfaction des besoins sociaux et économiques, avec une visée de long terme indispensable pour un véritable développement humain durable.

Sa mission est de soutenir un plan de relance économique et social. Plus précisément, il s'agit de contribuer aussi bien au financement des moyens de production, qu'à celui de la formation et qualification des salariés, de la recherche développement et de l'innovation. Il s'agit également de contribuer au financement des infrastructures de toutes sortes (routes, réseaux ferroviaires, ports, etc.). ●

En bref

La solution à la crise économique, sociale et environnementale passe notamment par une industrie répondant aux besoins des populations, favorisant les circuits courts, maîtrisant les matières premières et préservant la santé des salariés comme des citoyens. Ce développement doit permettre, par la relocalisation et l'implantation industrielle, de lutter contre la désertification des territoires. Ceci ne peut se faire sans services publics de proximité.

Des fonctionnaires acteurs du quotidien et fiers de l'être

Des soignants aux enseignants, des ministères aux collectivités, les fonctionnaires se mobilisent pour leur avenir. Et pour cause : suppression de 120 000 postes d'ici à la fin du quinquennat, gel des rémunérations, restauration du jour de carence, remises en cause statutaires, rémunération au mérite.

Et les annonces récentes ne risquent guère de les rassurer : pour modifier le périmètre et le fonctionnement des services publics, le gouvernement exclut les usagers et les personnels du débat en faisant appel à des personnalités européennes pour réfléchir à l'organisation des services publics.

Le temps de travailler bien

32 heures : toujours une idée neuve

Quelle meilleure façon de réduire considérablement le chômage et de créer de l'emploi massivement et rapidement ? Pas moins de 4 millions d'emplois pourraient voir le jour avec cette mesure portée par la CGT !

Cette proposition phare de la CGT permettrait de réduire considérablement le premier facteur d'inégalités entre les femmes et les hommes : le temps de travail.

Elle répondrait aussi à l'aspiration du plus grand nombre, à mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Travailler moins, travailler mieux ... C'est également concilier productivité, qualité du travail, santé et sécurité des travailleurs. Il y a un lien direct entre maladies et dépassement du temps de travail.

Evidemment, on peut se demander comment financièrement, on peut passer aux 32 heures sans perte de salaires. Et bien en réorientant les exonérations des cotisations sociales et les aides publiques. Ajoutons à cela les bénéfices de la dynamique de relance de la croissance liée aux créations d'emploi. ●



« Nous devons parvenir à une Europe qui incite à augmenter les salaires et à renforcer la protection sociale. » Bernhard Achitz, membre du bureau confédéral de l'ÖGB (Autriche)

En bref

Chez Toyota, on roule à 30 heures ! Dans la banlieue de Göteborg, en Suède, les salariés de l'usine d'assemblage Toyota travaillent 30 heures par semaine depuis 2002, sans baisse de salaire. Ni les ventes ni les profits de l'entreprise ne pâtissent de cette mesure et les salaires des employés sont au-dessus de la moyenne dans le secteur... à bon entendeur !

Contre-courant la ACGT ? Non !... en Allemagne, 23 ans après avoir gagné les 35h par semaine, le syndicat IG Metall revendique la possibilité pour les salariés de passer à la semaine de 28h.

SYNDICALISATION

Je me syndique à la CGT

A retourner à
Confédération Générale du Travail
263, rue de Paris / 93516 Montreuil Cedex
Site : www.cgt.fr

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____



Le travail a plusieurs visages, la CGT a le vôtre !



Photo © Bapoushoo